La République du Centre, 22 septembre 2020

SANTÉ ■ Les travaux vont s'étaler sur plusieurs années et devraient se terminer en juillet 2023

Le chantier des urgences enfin lancé !

En plus des urgences, les blocs opératoires vont être également remis aux normes et agrandis. Le coût de cette double opération s'élève à 23 millions d'euros.

Alexis Marie
alexi.marie@centrefrance.com

Enfin. Les travaux d'agrandissement des urgences, mais aussi des blocs opératoire et obstétrical, au Cham (Centre hospitalier de l'agglomération montargoise), à Amilly, vont débuter pour se terminer en juillet 2023. Hier, en fin d'après-midi, ils ont été lancés de manière officielle.

Les travaux et nouveaux équipements, qui coûteront près de 23 millions d'euros, permettront d'avoir une capacité d'accueil adaptée à l'activité d'aujourd'hui et de demain, pour une meilleure prise en charge de la population.

De 15.000 patients en 1989 à 65.000 aujourd'hui

Derrière cette « jolie » formule, il suffit d'opposer deux chiffres pour mesurer l'ampleur de cette capacité d'accueil. Ouvert en 1989, le bâtiment principal du Cham avait été pensé pour accueillir 15.000 patients par an, aux urgences généralistes. À cette époque, une marge d'évolution avait déjà été prise en compte. Personne ne pouvait imaginer que, près de trente années plus tard, le nombre de passages annuels dans ce service puisse dépasser les 65.000 patients (orientations vers le cabinet médical de garde comprises).

Les médecins généralistes libéraux sont de moins en moins nombreux sur le territoire, accentuant le phénomène de désertification médicale. En conséquence, chaque année, les prises en charge aux urgences sont de plus en plus nombreuses.

Des éléments que Jean-Luc Davigo, le directeur du Cham, a exposés durant son intervention. Il a également insisté sur la pertinence économique de mener deux projets en même temps.

En plus de la refonte des urgences, le bloc opératoire, fonctionnel mais vieillissant, doit être repensé pour s'adapter à la demande d'aujourd'hui et de demain. Il comprendra six salles d'opération, dont une pourra être utilisée pour les césariennes en urgence, et deux salles d'endoscopie.

Sa salle de réveil sera plus grande, afin de prendre en compte le développement de la chirurgie ambulatoire. Le bloc obstétrical est aussi concerné, ainsi que les lits de grossesses à haut risque.

Pour Dominique Paré, présidente du conseil de surveillance du Cham depuis 2018 et jusqu'au mois d'octobre, ce double chantier va permettre de répondre aux besoins spécifiques de la population, tout en conservant un établissement à taille humaine. Un établissement où travaillent près de 2.000 agents.

Le Dr Nelly Hernandez, présidente de la CME (Commission médicale d'établissement) du Cham, a qualifié cette opération de nécessaire, structurante et ambitieuse : « Sans interruption d'activité. C'est un enjeu majeur compte tenu de nos ambitions et de notre rôle crucial dans l'est du Loiret. »

> « On a besoin d'un service de coronographie »

Après que le sénateur Jean-Pierre Sueur a redit tout le mal qu'il pensait d'un groupement hospitalier de territoire (GHT) hiérarchisé, il s'est félicité du climat de complémentarité entre les établissements du département : « Le Loiret, c'est une diversité. »

Quant à Jean-Pierre Door, le député du Montargois et ancien cardiologue, il a rappelé son attachement à cet hôpital de référence : « On a des atouts, un service de "réa" formidable. En plus des travaux qui vont être réalisés, il faut qu'on se dote d'un service de coronographie. On en a besoin pour que les cardiologues restent et viennent exercer ici ». Il ne manquait de glisser également un mot sur un futur rapprochement entre la clinique et l'hôpital. ■

CONCLUSION. Dominique Paré, la présidente du conseil du Cham depuis 2018, qui s'apprête à tirer sa révérence en octobre, s'est félicitée de ce chantier qui permettra de répondre aux besoins spécifiques de la population. PHOTO A. M.

Phoca PDF